Retraités agricoles.
La Sécu réclame un trop perçu

Photo François Destoc

La sécurité sociale des agriculteurs a commis une erreur dans le versement des pensions de plus de 250.000 agriculteurs retraités auxquels elle réclame le remboursement des sommes indues. Les victimes de cette erreur ont perçu à tort 346 euros en moyenne. La MSA souhaite un traitement collectif de cette erreur, « qui consiste à reprendre ces sommes progressivement, en plafonnant les montants que nous prenons, en évitant d'aller au-delà de 15 % des pensions versées, soit 128 euros », a indiqué Franck Duclos, directeur délégué aux politiques sociales à la caisse centrale de la MSA, qui évoque un échelonnement sur trois à quatre mois.